

on retrouve des facteurs externes et internes. Six principaux facteurs externes découlant surtout du contexte général de l'Après-guerre peuvent être retenus :¹⁴

- 1- La constatation des limites de l'ONU en matière de sécurité et de défense, principalement à cause de l'utilisation répétée et paralysante du droit de veto soviétique au Conseil de sécurité ;
- 2- La crise de Berlin ;
- 3- La dénonciation du plan Marshall par l'URSS ;
- 4- Les échecs en matière de désarmement nucléaire ;
- 5- La faiblesse des démocraties et des économies d'Europe occidentale ;
- 6- Les pressions soviétiques pour l'instauration d'une zone d'influence communiste en Europe de l'Est.

Les tensions et le durcissement des positions antagonistes de l'Occident et de l'URSS encouragèrent les décideurs canadiens à s'impliquer dans une alliance de défense qui viserait avant tout à préserver la paix et la sécurité.

Cependant, l'environnement international ne représente pas le seul facteur qui poussa le Canada à aller de l'avant avec la mise en place de l'Alliance atlantique. Le Canada comptait aussi un certain nombre de facteurs d'intérêts internes. Nous retenons cinq facteurs déterminants :¹⁵

1- Le Canada désirait avoir un meilleur contrôle sur sa relation avec les États-Unis en évitant un dialogue exclusif avec ces derniers. On pouvait ainsi, dans une certaine mesure, "diluer" l'influence américaine. De plus, le contexte de l'Alliance permet d'avoir voix au chapitre en ayant la possibilité d'avoir des appuis sur les questions potentiellement problématiques entre les deux parties, ce qui évite un face à face qui est toujours difficilement soutenable par le Canada.

2- On réalisait qu'en vertu des percées technologiques (les missiles intercontinentaux, les sous-marins atomiques, etc.) la défense intégrale du territoire canadien était de plus en plus problématique, par conséquent la situation géostratégique du Canada plus vulnérable. Il était devenu nécessaire d'assurer la défense des territoires du Grand Nord autant que ceux du Sud du pays. Cette tâche immense nécessitait des moyens physiques et financiers que le Canada ne pouvait

¹⁴D'après LÉTOURNEAU, Paul (sous la dir.), Le Canada et l'OTAN après 40 ans, Québec, Centre québécois des relations internationales, 1992, p. 49.

¹⁵ Ibid, p.53-62.